

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **1. Application**

Toute commande implique l'acceptation immédiate et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'Acheteur quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur. Les présentes conditions de vente constituent la seule loi des parties concernant l'exécution de la commande, à l'exclusion de conditions de ventes particulières convenues par écrit entre les parties.

### **2. Destination des produits**

Les produits et services proposés par le Fournisseur sont destinés exclusivement aux professionnels. L'Acheteur reconnaît avoir la qualité de professionnel et disposer des compétences nécessaires à l'utilisation des produits ainsi qu'au respect des normes et de la législation en vigueur.

### **3. Commandes - Tarif**

Les produits et services sont fournis aux tarifs du Fournisseur en vigueur au jour de la passation de la commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée à l'Acheteur. Ces prix sont nets et hors taxes. Les engagements pris par les représentants commerciaux du Fournisseur ne sont valables qu'après acceptation officielle et validation de la direction. Toute ligne de commande ne respectant pas l'unité d'emballage du Fournisseur sera automatiquement ajustée à la quantité supérieure la plus proche respectant l'unité d'emballage.

### **4. Livraisons**

Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités, dans l'ordre d'arrivée des commandes. En cas de non-disponibilité d'un produit, il ne pourra être réclamé de dommages et intérêts. Nos livraisons bénéficient du franco de port pour toute commande unitaire expédiée en France métropolitaine d'une valeur au moins égale à 100€ H.T. Dans le cas contraire, une participation aux frais fixes à hauteur de 7,50€ sera facturée à l'Acheteur. La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure. L'Acheteur reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, le Fournisseur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis la marchandise au transporteur qui les a acceptées sans réserve. Les marchandises sont remises au transporteur et voyagent aux risques et périls de l'Acheteur qui est tenu de vérifier l'état apparent de ces derniers lors de la livraison. A défaut de réserves formulées par écrit et accompagnées du bon de livraison envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 48h suivant la livraison, les produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards ne peuvent en aucun cas donner lieu à l'annulation de tout ou partie de la commande, ni au versement d'une indemnité quelle qu'elle soit. Certains produits non standards ou à fabriquer peuvent nécessiter un temps de traitement variable, il conviendra de vous renseigner auprès du service commercial pour tout complément d'information. Chaque livraison de prestation sur véhicule fera l'objet d'un procès-verbal de restitution de véhicule, il incombe à l'acheteur de s'assurer de la conformité de la livraison et de l'état de restitution du véhicule. Aucune réclamation (hors celles prévues par la législation en vigueur) ne saura être retenue après la restitution effective du véhicule.

### **5. Retours**

Tout retour est soumis à l'accord préalable et formel du Fournisseur, et doit intervenir dans un délai maximum de dix jours à compter de la livraison. A défaut, il ne pourra faire l'objet d'aucun avoir et restera à la disposition de l'Acheteur. Les produits dont le retour aura été accepté devront être réexpédiés dans leur emballage d'origine et en parfait état. Les renvois ainsi que les risques qui y incombent sont à la charge de l'Acheteur. Dans le cas d'un accord de reprise hors garantie, le Fournisseur déduira un montant égal à 20% de la valeur de la marchandise hors taxes sur l'avoir de reprise afin de couvrir les frais de remise en stock.

## **6. Garantie**

Tout produit vendu est couvert par la garantie légale des vices cachés telle que décrite dans l'article 1641 du code civil. La garantie légale couvre la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché provenant d'un défaut de conception, de fabrication ou de matière, les rendant impropres à leur utilisation. La garantie de ces produits est expressément limitée au remplacement des produits reconnus défectueux par le Fournisseur, sans indemnités ni dommages et intérêts d'aucune sorte (en dehors des cas prévus par les lois en vigueur). Les produits distribués par le Fournisseur sont éventuellement couverts par une garantie fabricant que le Fournisseur s'engage à respecter. Toute utilisation impropre, défaut d'entretien ou non-respect des consignes d'utilisation d'un produit entraînera l'exclusion de toute garantie, quelle qu'elle soit. Le service commercial est en mesure de vous fournir les informations propres à chaque article et chaque prestation en matière de garantie.

## **7. Services**

Les services et prestations proposés par le Fournisseur pourront faire l'objet de conditions de ventes particulières. Ces conditions seront précisées sur l'offre commerciale spécifique du service ou de la prestation concernée.

## **8. Facturation - Paiement**

Les factures sont émises le jour de la livraison et sont payables à 30 jours nets. Le paiement est effectué par Lettre de Change Relevé Magnétique. Tout retard de paiement engendra des pénalités de retard au taux directeur de la BCE majoré de 10 points. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

## **9. Réserve de propriété**

Conformément à la loi .80 335 du 12 mai 1980, les marchandises restent propriété du Fournisseur jusqu'au paiement intégral de la facture. A défaut de paiement dans les délais, le Fournisseur se réserve le droit de reprendre la marchandise livrée. En revanche, le risque de perte et de détérioration sont transférés à l'Acheteur dès la livraison des produits.

## **10. Droit applicable**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une autre langue, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## **11. Clause attributive de juridiction**

Tout litige pouvant survenir entre les parties concernant l'application des présentes conditions sera porté devant le Tribunal de Commerce d'Arras En aucun cas le lieu de livraison de la marchandise ne pourra emporter dérogation de la présente clause attributive de juridiction.

## **12. Horaires**

Le standard téléphonique est disponible tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 17h.

### **13. Spécifications techniques — Supports Commerciaux**

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et autres supports commerciaux sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Les photographies de nos articles ne sont pas contractuelles, ces derniers étant susceptibles de changer en couleur ou en taille.

S.A.S PGMG Capital de 512 690€ SIRET : 812 522 464 00013 APE : 4675Z NDTVA FR84812522464 Rue du 8 mai Zone d'activité du Retuy 62138 VIOLAINES Tél : 03.20.60.60.00 Fax : 03.20.60.60.01 [contact@pgmg-france.com](mailto:contact@pgmg-france.com)